

CM1 · FICHE 164434

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « entretient des plantes et des jardins » ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Quel métier désigne une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

5. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare des pâtisseries » ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

6. Quel métier désigne une personne qui répare des chaussures ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Définition : « Personne qui répare des chaussures ». Retrouve le métier.

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

8. Quel métier désigne une personne qui répare des montres et des horloges ?

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

9. Quel métier désigne une personne qui crée des images pour accompagner un texte ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

10. Définition : « Personne qui crée des images pour accompagner un texte ». Retrouve le métier.

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.